

PROGRAMME

La mise en conformité des statuts d'ASL - L'essentiel en 2h

REF : COP-076

- Quelles sont les modalités de la mise en conformité des statuts Associations syndicales libres ?
- Quel est le contenu obligatoire des statuts des Associations syndicales libres ?

Textes : article 60 de l'ordonnance du 1er juillet 2004 ; Décret du 3 mai 2006

Durée

2.00 heures (0.25 jours)

Type d'action de formation

Action de formation

Objectif(s) pédagogique(s)

- Maîtriser les connaissances relatives à la mise en conformité des statuts d'un asl

Contenu de la formation

- Introduction
 - L'article 60 de l'ordonnance de 2004
- La portée de la mise en conformité
- Les mentions obligatoires
- Les formalités administratives
- L'appréciation judiciaire de la mise en conformité

Profils des apprenants

- Administrateurs de biens, syndics, avocats, notaires, administrateurs judiciaires, géomètres-experts, géomètres.

Pré-requis

Aucun pré-requis pour cette action de formation

Organisation de la formation

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation ;
- Documents et supports de formation à télécharger en version pdf;
- Exposés théoriques ;
- Etude de cas concrets ;
- Quiz de fin de formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

Un questionnaire de type QCM sera disponible sur l'espace apprenant du participant.

Edilaix

33 cours VERDUN RECAMIER
69287 Lyon cedex 02
Email: formation@groupe-edilaix.com
Tel: +33472497911



Ce QCM devra être réalisé dans un délai de 8 jours après la formation et donnera lieu à la remise d'une attestation de fin de formation/attestation des acquis.

Accessibilité

Vous avez des besoins spécifiques (en matière d'accessibilité handicap, régime spécial, ou autres).

Référent handicap : Alexandra MARTIN formation@groupe-edilaix.com. (Merci de nous prévenir au moins 3 semaines avant le début de la formation).

Équipe pédagogique Edilaix

Comité pédagogique composé de :

Yves STERVINO - Président de la société Edilaix

Jean-Marc ROUX - Responsable pédagogique et directeur scientifique des éditions Edilaix

Alexandra MARTIN - Directrice de la société Edilaix et référente handicap

Julie STERVINO - Gestionnaire de formation

[Conditions générales d'inscription et de vente sur www.edilaix.com](http://www.edilaix.com)

[Livret d'accueil participant](#)